



Saint-Vallier-de-Bellechasse

**Les terres de Nicolas LeRoy et Jeanne Lelièvre,
et de leurs fils**

Saint-Vallier, dans Bellechasse

LE COMMENCEMENT

par Andrée Roy

Membre émérite AFROY



Saint-Vallier-de-Bellechasse

Il fut un temps où l'on trouvait des terres de la famille LeRoy presque tout au long de ce qui est devenu Saint-Vallier.

Comme ces terres sont, pour la plupart, encore cultivées de nos jours, on peut avoir une bonne idée des vastes territoires exploités par nos ancêtres.

Il suffit de rouler sur la route 132 entre Saint-Michel et Berthier.

HALTE ROUTIÈRE MUNICIPALE (entrée ouest de Saint-Vallier)

- Cette halte se trouve sur une partie du domaine seigneurial concédé à Olivier Morel de La Durantaye.
- Une plaque installée en 2002 par la Société historique de Bellechasse le confirme aux visiteurs.
- Le domaine de 18 arpents de largeur sur le fleuve chevauchait la rivière Boyer.
- La majeure partie, 13 arpents et demi, était du côté ouest de la rivière Boyer.



HALTE ROUTIÈRE MUNICIPALE (entrée ouest de Saint-Vallier)

- Ce sont les terres qu'a cultivées Nicolas LeRoy père pour le seigneur de la Durantaye, Olivier Morel.



PREMIER LIEU DE RÉSIDENCE DE NICOLAS ET JEANNE

- C'est du côté de Saint-Michel que se trouvait la métairie (domaine agricole exploité selon le système de métayage) que Nicolas a habitée avec Jeanne, et leurs enfants.



Ferme des Corriveau

- La ferme qui se trouve tout juste de l'autre côté de la rivière est à l'endroit où se trouvaient la métairie-manoir et ses dépendances.

HALTE ROUTIÈRE MUNICIPALE (entrée ouest de St-Vallier)

On peut stationner à la halte et descendre le sentier jusqu'au bord du

fleuve.

De là, on peut voir l'embouchure de la rivière Boyer.

Le domaine du seigneur Olivier Morel s'étendait à l'ouest jusqu'à la Pointe Saint-Michel.



MUSÉE DES VOITURES À CHEVAUX

293, route de Saint-Vallier

- Quelques kilomètres plus à l'est, sur la droite, le musée des voitures à chevaux que M. Onil Corriveau a ouvert en juillet 1984. C'est maintenant un «marché aux puces».
- La propriété de M. Corriveau se situe sur une portion de la terre concédée le 8 juin 1696 à Noël LeRoy, 3^e fils de Nicolas et Jeanne, par le seigneur de La Durantaye.



Musée des voitures à chevaux
Maintenant un «marché aux puces»

MUSÉE DES VOITURES À CHEVAUX

293, route de Saint-Vallier

- La terre concédée à Noël Roy avait 3 arpents de front par 40 de profondeur.
- Elle partait du fleuve Saint-Laurent et se terminait aux propriétés non concédées par le seigneur Olivier Morel.
- Noël Roy n'exploitera pas cette terre.
- Il la revend très rapidement à René Cauchon dit Laverdière.



Musée des chevaux
Maintenant un «marché aux puces»

NOTE : Une façade de 3 arpents équivaut à 576 pieds

339, RUE PRINCIPALE

- Cette maison se trouve sur la terre concédée par le seigneur de La Durantaye à Nicolas LeRoy fils le 5 juin 1696.
- Elle s'étendait elle aussi, à partir du fleuve, sur 3 arpents de façade par 40 arpents de profondeur.
- Elle touchait, d'un côté, la terre octroyée à Nicolas père par le seigneur, et dont Nicolas fils avait hérité d'un huitième après le décès de son père.



Cette maison a été habitée par des descendants directs de Nicolas LeRoy fils jusqu'à la fin des années 1970. Elle avait été construite au milieu des années 1860 par Lucien Roy, grand-père de Léo-Juste-Roy, qui en fut le dernier propriétaire.

Cette photo prise par Paul St-Arnaud date de 2012. La maison a changé de couleur depuis.

339, RUE PRINCIPALE

- La terre voisine appartenait à son frère aîné, Louis, avant que celui-ci aille s'établir à Beaumont.
- Il la vendra à son jeune frère Guillaume en 1688.
- Quand ce dernier part lui aussi pour Beaumont, il la vendra à Laurent Tarreau qui en donnera une partie à la Fabrique.

CIMETIÈRE DE SAINT-VALLIER

- Presqu'en face de la maison au 339, la rue Roy descend jusqu'au cimetière, où se trouvait la première église.
- Les pierres tombales au nom des Roy n'y manquent pas.



ÉGLISE DE SAINT-PHILIPPE-ET-SAIN-JACQUES

- Un peu plus à l'est, se trouve l'église paroissiale qui a remplacé la 1^{ère} église de Saint-Vallier en 1901.
- Victime d'un incendie en 1931, elle a été reconstruite l'année suivante.



ÉGLISE-DE-SAINT-PHILIPPE-ET-SAINT-JACQUES



À côté du portail de l'église, la plaque-hommage à la famille de Nicolas et Jeanne installée à l'été 2002.

ÉGLISE-DE-SAINT-PHILIPPE-ET-SAINT-JACQUES

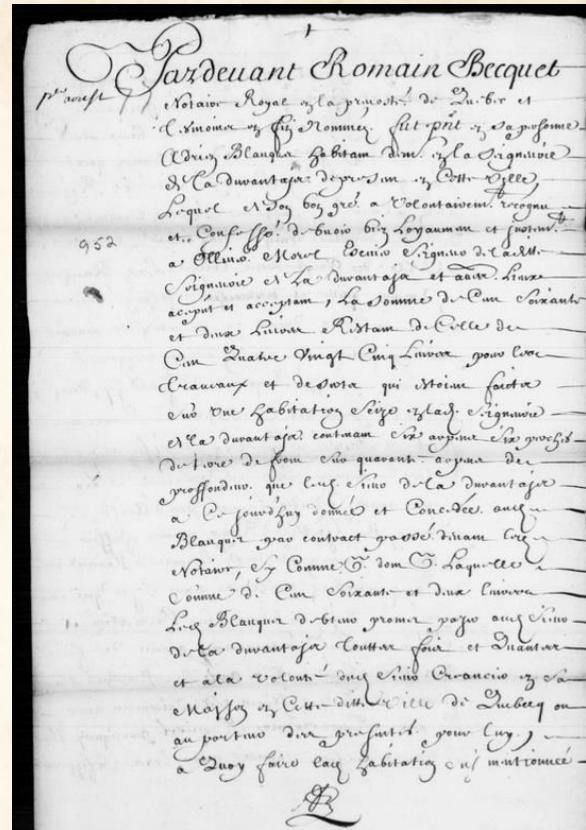
- Cette église, le presbytère voisin et le cimetière plus bas sont tous érigés sur une partie de la terre de 3 arpents par 40 que l'ancêtre Nicolas LeRoy père a donné à son fils Louis lors de son mariage en 1682.
- Ayant façade sur le fleuve, la terre donnée à Louis est voisine de la terre de Nicolas fils.



L'ancien presbytère a été vendu et transformé en auberge

TERRE CONCÉDÉE À ADRIEN BLANQUET

- En traversant l'avenue de l'Église, on se trouve sur la terre de six arpents et six perches concédée par le seigneur Olivier Morel de La Durantaye à Adrien Blanquet, le 1^{er} août 1677.
- Blanquet, qui avait travaillé sur le moulin du seigneur, avait épousé la veuve Anne Lemaître, mère de l'ancêtre Nicolas LeRoy.
- La terre s'étendait jusqu'au 386 de la rue Principale, et en profondeur jusqu'à la rivière, au sud.
- Vendue par Blanquet à Étienne Corriveau, elle a été en grande partie récupérée par Lucien Roy en 1860.



Document notarié de la concession de six arpents et six perches faite par le seigneur de la Durantaye à Adrien Blanquet.

714, ROUTE DE SAINT-VALLIER

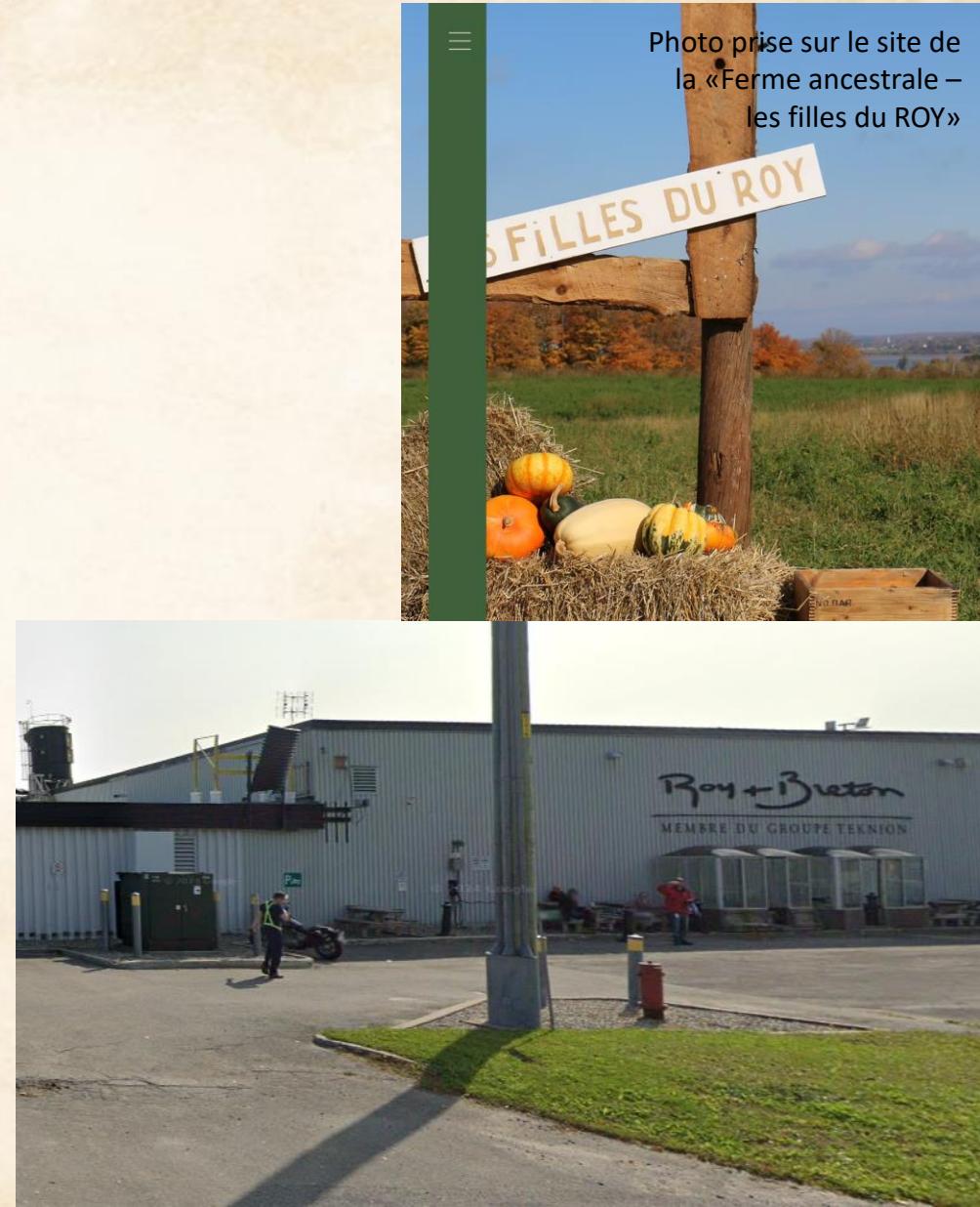
- Cette ferme, celle de Paul-Aimé Roy (décédé en 2018) et de son fils Alain, se trouve sur la terre où Noël LeRoy a vécu avec sa famille jusqu'à sa mort en 1731.
- Paul-Aimé était un descendant direct de Noël et de Marguerite Rabouin.
- La terre de 3 arpents par 40 concédée à Noël a été exploitée par lui pendant presque 20 ans.
- Elle est déjà mentionnée en 1691 dans un acte notarié concernant son voisin, Jean Brochu.



Ferme de Paul-Aimé Roy

EN TERRITOIRE DES ROY

- On ne doute pas être en territoire des Roy après être passé devant les installations de Teknion Roy et Breton puis la Ferme ancestrale Les Filles du Roy.
- On ne parle pas ici des mères de la nation québécoise, mais bien des trois filles de Céline Laflamme et Jocelyn Roy.
- Elles poursuivent la mission de la ferme familiale, qui regroupe une érablière, une bleuetière et des cultures maraîchères.
- Andrée-Anne, Marie-Ève et Sophie Roy sont des descendantes directes, de 11e génération, de Nicolas et Jeanne par leur fils Noël et leur petit-fils Joseph-Noël.



571, CHEMIN DU ROCHER

fief Bazin Roy



- En continuant sur la 132, on trouve, passé le Domaine Pointe-de-Saint-Vallier, une ferme encadrée par la route 132, le chemin du Rocher et le chemin des Roy.
- Cette ferme, celle de Stéphane Roy, se trouve sur la terre que possédaient Guillaume LeRoy et sa femme Angélique Bazin en 1689.
 - Terre voisine de la terre du père d'Angélique, Pierre Bazin.
- Elle passe en 1698 aux mains du frère cadet de Guillaume, Jean-Baptiste, qui a épousé une autre fille Bazin, Marguerite, le 17 novembre 1698.
- En 1699, Jean-Baptiste perd sa femme et son beau-père.
- Devenu veuf, Jean-Baptiste est propriétaire, en 1701, d'une bonne partie de la terre de Pierre Bazin.

571, CHEMIN DU ROCHER

- Le 25 janvier 1725 :
 - le neveu de Jean-Baptiste devient son voisin.
 - Jean (Baptiste) LeRoy fils de son frère Noël et de sa 2^e femme, Marguerite Rabouin, épouse Angélique Cassé (Lacasse), fille de Joseph Cassé et d'une autre fille de Pierre Bazin, Marie.
 - La grand-mère de la mariée, Marguerite Leblanc, dite «la veuve Bazin», leur donne un autre arpent sur 10 de profondeur, accolé à ses terres.



UNE HISTOIRE DE FAMILLE

DES LIENS SERRÉS QUI UNISSENT CES FAMILLES

Joseph Cassé est le beau-frère de Noël LeRoy

La première épouse de Noël était sa sœur, Jeanne Thérèse

Au bout du chemin des Roy,

La route 132 devient le boulevard Blais Ouest,

et nous sommes à Berthier